

Annexe

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale professionnelle

Sauf indication contraire, l'adaptation proposée est commune aux académies de Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion et Mayotte.

Histoire : La France et le monde depuis 1945

Le contexte propre à chaque territoire ultramarin pourra faire l'objet d'un traitement spécifique et approprié du sujet d'étude.

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945		
Programme national	Contextualisation	Ajouts ou substitutions
<p>Depuis 1945, le jeu des puissances* domine les relations internationales. D'abord organisé autour des États-Unis et de l'URSS, le monde connaît l'émergence de nouveaux États issus de la décolonisation* et du non-alignement, et l'affirmation de nouvelles organisations régionales : la guerre froide n'empêche pas une certaine multipolarité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 1947 à 1991, la guerre froide* se caractérise par un affrontement Est-Ouest organisé autour de deux superpuissances* et de deux idéologies dans un contexte d'«équilibre de la terreur» par l'arme nucléaire*. Les relations entre les deux puissances dominantes sont caractérisées par des crises et des conflits (dont des guerres par États interposés qui peuvent être meurtrières et coûteuses). La période de la guerre froide est marquée par un développement important de la propagande* et par la menace de l'affrontement nucléaire. Le conflit paralyse partiellement le fonctionnement de l'Organisation des nations unies (ONU)*. - Dans ce contexte, se structurent et s'affirment des organisations régionales*. L'Europe de l'Ouest est partie prenante de l'Alliance atlantique dont l'organisation militaire, l'Otan, assure depuis 1949 sa sécurité. Après les débuts de la coopération économique (CECA, 1951) et l'échec de la fondation d'une armée européenne (CED, 1954), six pays choisissent d'accroître leurs échanges économiques et de collaborer dans le domaine de l'énergie en fondant la Communauté économique européenne* (1957). - Dans les années 1950 et 1960, de nouveaux États émergent en lien avec le processus de décolonisation et plusieurs pays s'efforcent de définir une troisième voie, « le non-alignement ». Charles de Gaulle ne parvient pas à convaincre ses partenaires d'accroître la coopération 	<p>L'étude du jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945 se fait à l'échelle mondiale. Il pourra être illustré par des exemples concernant les territoires des Drom.</p> <p>Le professeur pourra ainsi faire une place à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dimension géostratégique de certains territoires dans la guerre froide (comme l'océan Indien, la Guyane avec l'installation du Centre spatial puis de l'Agence spatiale européenne, la Caraïbe) ; - l'engagement dans les conflits idéologiques de la guerre froide qui nourrit le développement des partis communistes dans les territoires ultramarins ; - l'anticolonialisme et l'aspiration à l'indépendance de certains nationalistes ultramarins, et la place de figures engagées dans le mouvement mondial de décolonisation, comme Frantz Fanon ; - la création d'organisations régionales ; - les évolutions du jeu des puissances après la fin de la guerre froide au travers des contentieux territoriaux qui demeurent dans certains territoires ultramarins entre la France et les États voisins, notamment concernant les ZEE. 	

<p>entre États membres de la Communauté économique européenne pour aboutir à une diplomatie indépendante (échec du plan Fouchet, 1961-1962), mais il donne un tour solennel à la réconciliation franco-allemande (traité de l'Élysée, 1963).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les années 1970, la Chine populaire, puissance nucléaire, joue un rôle important sur la scène internationale grâce à sa participation au groupe des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (1971). Le monde est peu à peu confronté à de nouveaux enjeux internationaux (les Droits de l'homme, le développement et l'environnement) et à l'émergence de nouveaux acteurs (entreprises transnationales, ONG...). Les années 1970 voient les premiers élargissements de la Communauté économique européenne et l'élection du Parlement européen au suffrage universel. - Avec la chute du mur de Berlin (1989) et la fin de l'Union soviétique, la puissance hégémonique des États-Unis paraît d'abord incontestable, alimentant l'illusion d'une domination sans partage. Mais dès les années 1990, de nouvelles formes de conflit se font jour et des puissances régionales s'affirment sur la scène internationale. La construction européenne s'approfondit : l'Union européenne (1993) initie l'union monétaire et s'élargit à des pays de l'ancienne Europe communiste. Cependant, elle échoue à se donner une constitution (2005). 		
<p>Notions et mots- clés Arme nucléaire*, Communauté économique européenne*, Guerre froide*, Non-alignement*, Puissance régionale*, Superpuissance*</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation <i>Décolonisation*</i>, <i>ONU*</i>, <i>Propagande*</i></p> <p>Capacités travaillées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et les ruptures chronologiques en rapport avec le jeu des puissances depuis 1945 et la construction européenne. - Confronter les points de vue des États-Unis et de l'Union soviétique à travers l'analyse de documents de propagande. - Raconter à l'oral ou à l'écrit le rôle d'un leader indépendantiste ou d'une organisation dans l'accession à l'indépendance d'un pays. - Dégager l'intérêt, la portée et le sens d'un document de la période (discours, actes de séminaires internationaux, conférences, traités). <p>Repères (<i>en italique, les repères du collège</i>)</p>		<p>Repères <i>Ajouter</i></p> <p>Pour toutes les académies</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1964 : création du Centre Spatial Guyanais. <p>Pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1981 : création de l'Organisation des États de la Caraïbes Orientale. <p>Pour la Guadeloupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1958 : création du Parti Communiste Guadeloupéen. <p>Pour la Martinique</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1957 : transformation de la Fédération communiste de la Martinique en Parti communiste martiniquais.

<ul style="list-style-type: none"> - 1947 : indépendance de l'Inde et du Pakistan. - 1947-1991 : <i>guerre froide</i>. - 1^{er} octobre 1949 : proclamation de la République populaire de Chine. - 1950-1953 : guerre de Corée. - 1955 : conférence de Bandung. - 1957 : <i>traité de Rome</i>. - 1962 : crise des missiles de Cuba. - 1971 : Chine populaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. - 1975 : accords d'Helsinki. - 1989 : <i>chute du mur de Berlin</i>. - 1991 : première guerre du Golfe (« tempête du désert »). - 2001 : attentats terroristes aux États-Unis. 		<p>Pour la Guyane</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1970 : création de l'Union des Travailleurs Guyanais. <p>Pour La Réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1959 : création du Parti Communiste Réunionnais. - 1982 : création de la Commission de l'Océan Indien, organisation régionale.
---	--	---

Thème 2 – Vivre en France et en démocratie depuis 1945

<p>Une démocratie reconstruite face aux défis de l'après-guerre.</p> <p>Les années 1944-46 marquent le retour durable de la démocratie sur les bases définies par le Conseil national de la Résistance : une démocratie libérale* élargie avec le suffrage féminin et l'affirmation d'une démocratie sociale* qui prend la forme de l'État-providence*. La France se reconstruit et se modernise avec notamment le concours du Plan Marshall* et s'engage dans la construction européenne.</p> <p>La IV^e République est confrontée aux aspirations des peuples colonisés à l'indépendance, et y répond de manière inégale. La Tunisie et le Maroc obtiennent leur indépendance, alors que l'Indochine est quant à elle le théâtre d'une guerre de décolonisation. C'est une autre guerre en Algérie qui entraîne une crise politique majeure et emporte la IV^e République.</p> <p>Une République stabilisée et renouvelée pour une société en mutation.</p> <p>Le retour au pouvoir du général de Gaulle aboutit à la mise en place de la V^e République. La nouvelle constitution*, puis l'élection du président de la République au suffrage universel direct, stabilisent le pouvoir exécutif et conduisent à la bipolarisation de la vie politique.</p>	<p>L'étude, qui doit permettre de comprendre les évolutions politiques et sociales de la France, se fait en articulant les évolutions en métropole et les évolutions locales (dans leurs spécificités éventuelles) au sein des territoires ultramarins.</p> <p>À partir de 1945, la profonde aspiration à l'égalité et à une amélioration du quotidien s'accompagne d'une forte poussée communiste. Près de 98 ans après l'abolition de l'esclavage, en 1946, la France décrète la départementalisation mais le quotidien reste toujours difficile pour les populations qui revendiquent l'assimilation.</p> <p>Pour montrer les évolutions de la démocratie et de la société française et leur traduction dans les territoires des Drom, le professeur pourra étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les évolutions de la démocratie locale des territoires intégrés dans le cadre de la République française ; - les caractéristiques et mutations des sociétés ultramarines au regard et en lien avec celles de l'hexagone au travers, par exemple, du Bumidom, des impacts de la société de consommation ; - les demandes de justice sociale à travers l'exemple de grands mouvements sociaux ; 	
--	--	--

<p>Le nouveau régime achève la décolonisation, maintient l'engagement de la France dans la construction européenne et scelle la réconciliation franco-allemande. Dans le contexte de la guerre froide, le général de Gaulle s'attache à faire entrer la France dans le jeu des puissances.</p> <p>Avec les « Trente Glorieuses »*, les Français entrent dans la société de consommation*. La transformation de l'économie conduit à la baisse de la population active agricole et au développement de l'emploi industriel et tertiaire. L'essor industriel accroît la part de l'immigration extra-européenne. Les modes de vie changent avec la démocratisation de l'automobile, le développement de la grande distribution, du tourisme, des loisirs et de la culture de masse, l'extension des banlieues et des espaces périurbains.</p> <p>La place des femmes évolue avec l'essor du salariat féminin et la conquête de nouveaux droits. L'accès à l'enseignement secondaire et supérieur se démocratise tandis que la formation professionnelle se développe. La jeunesse exprime de nouvelles aspirations, qui s'affirment de manière aiguë pendant la crise de mai 1968.</p> <p>Une République en évolution face aux défis de la mondialisation.</p> <p>La V^e République connaît à partir de 1981 des alternances politiques et des phases de cohabitation. Elle se réforme, avec la décentralisation (1982), l'adoption du quinquennat pour le mandat présidentiel (2000), la loi sur la parité (2000) et l'adoption de la charte de l'environnement (2004).</p> <p>Le monde du travail se transforme avec la désindustrialisation du territoire national et la naissance de nouveaux métiers liés au développement de la robotique et des outils numériques. Les relations au sein de l'entreprise sont modifiées au début des années 1980 avec les lois Auroux sur le droit du travail. Confrontée à la crise économique et sociale (chômage de masse, pauvreté, exclusion), la France s'appuie sur ses atouts (système éducatif, infrastructures, transports, protection sociale...) et sur plusieurs dispositifs liés à l'intégration européenne (marché unique, partenariats industriels européens...). En 1985, la création du baccalauréat professionnel est l'aboutissement d'une longue histoire de l'enseignement technique marquée par la volonté d'accroître le niveau de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la question de l'égalité hommes-femmes, les questions de la parité et de l'égalité réelle. On évoquera le militantisme des femmes et les combats pour plus de justice sociale et politique, avec la possibilité de mettre en avant une figure engagée, comme Gerty Archimède en Guadeloupe, Josette Manin en Martinique, Christiane Taubira en Guyane, Huguette Bello à La Réunion. 	
<p>Notions et mots- clés</p> <p>Constitution*, Démocratie libérale*, Démocratie sociale*, État-providence*, Plan Marshall*, Société de consommation*, « Trente Glorieuses »</p>		<p>Notions et mots-clés</p> <p><i>Ajouter</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Indépendantisme/autonomisme - Collectivité d'outre-Mer

<p>Capacités travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener une analyse historique à partir d'un document iconographique ou audiovisuel (affiche, publicité de la presse écrite, caricature, publicité télévisée, œuvre d'art...). - Situer une réforme institutionnelle dans son contexte pour l'expliquer. - Questionner et analyser un texte historique (discours, textes de loi, mémoires, témoignages, articles de presse). - Raconter un moment ou un événement de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique. <p>Repères <i>(en italique, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1944 : les femmes obtiennent le droit de vote (<i>électrices et éligibles</i>). - 1950 : salaire minimum interprofessionnel garanti. - 1958 : proclamation de la V^e République. - 1954-62 : guerre d'indépendance de l'Algérie. - 1962 : élection du président de la République au suffrage universel direct. - 1968 : manifestations ouvrières et étudiantes de mai. - 1974 : garantie de ressources pour les chômeurs. - 1974 : droit de vote à 18 ans. - 1975 : réforme Haby (collège unique et création des lycées d'enseignement professionnel). - 1975 : loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse. - 1982 : premières lois de décentralisation. - 1982 : lois Auroux sur le droit du travail. - 1985 : création du baccalauréat professionnel. - 1992 : ratification du traité de Maastricht. - 2000 : loi sur la parité aux élections. - 2004 : charte de l'environnement. 		<p>Repères</p> <p><i>Ajouter</i></p> <p>Pour toutes les académies</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 mars 1946 : instauration de la « départementalisation » loi dite « d'assimilation ». - 1982 : par la loi de décentralisation, les Drom deviennent des régions monodépartementales. - 1992 : avec le traité de Maastricht, 1992, les Drom et les Collectivités françaises deviennent des RUP (Région ultra périphérique). <p>Pour la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1959-1961 et 2008-2009 : mouvements sociaux et grèves. <p>Pour la Réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1966-1976 : mouvement des <i>Chatouilleuses</i> qui luttent pour le maintien de Mayotte dans la République française au nom de la défense de leurs conditions de vie économiques, familiales et sociales. - Mars 2009 : référendum en faveur de la départementalisation du territoire.
---	--	---

Géographie : Les hommes face aux changements globaux

Les Drom* sont intégrés dans le processus de mondialisation dont ils reflètent les dynamiques, les forces et les fragilités. **L'étude des thèmes se fait à l'échelle mondiale.** Le professeur pourra choisir des études de cas ou des exemples locaux dans le Drom concerné pour mettre en évidence certaines spécificités territoriales.

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer		
Programme national	Contextualisation	Ajouts ou substitutions
<ul style="list-style-type: none"> - À l'échelle mondiale, dans un contexte de croissance démographique, d'urbanisation et de développement social et humain, la pression sur les ressources* (ressources minérales, énergétiques, forestières, hydrauliques par exemple) s'amplifie et explique certains conflits d'usage*. Ce phénomène de pression sur les ressources pose la question de leur disponibilité* en quantité et en qualité, et de leur accessibilité* à court, moyen et long termes. L'utilisation croissante de ressources non renouvelables et leur raréfaction, l'accélération de l'érosion de la biodiversité et le changement climatique conduisent à des changements globaux*. - De nouvelles formes d'habiter* sont nécessaires afin d'adapter les modes de vie à ces changements qui ont des conséquences sur l'organisation des territoires. Penser de nouveaux modes de vie et de mobilités*, inventer de nouveaux modes de production et de consommation, imaginer de nouvelles infrastructures imposent de concevoir différemment l'aménagement des territoires* dans une logique de développement durable. Il s'agit de concilier entre eux les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux et civiques, tout en garantissant un développement satisfaisant pour les générations futures. Les 17 objectifs de développement durable* (ODD) des Nations unies portent sur l'éradication de la pauvreté, l'accès équitable aux ressources et donnent des clés pour relever le défi des changements globaux. - De l'échelle mondiale à l'échelle locale, les politiques publiques intègrent encore inégalement les engagements internationaux en matière de développement durable (objectifs de développement durable, conférences sur le climat, sommets sur l'environnement...) qui mobilisent différents acteurs (États, citoyens, ONG, entreprises...). L'Union européenne s'est saisie des questions liées aux transports et à la consommation. En France, l'État et les collectivités territoriales* déploient leurs engagements à travers des politiques territoriales. En parallèle, l'État s'engage dans une politique d'éducation au 	<p>Les territoires ultramarins présentent des problématiques liées aux différentes formes d'habiter, à l'accès aux ressources, à l'approvisionnement nécessitant des politiques d'aménagement propres, nécessairement adaptées en raison de leurs caractéristiques et de leurs spécificités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environnementales (insularité, milieux « naturels » spécifiques, climat tropical...); - sociales (pression démographique, jeunesse de la population, taux de pauvreté, taux de chômage, PIB par habitant, inégalités socio-spatiales fortes) ; - économiques (agriculture d'exportation et monoculture en reconversion, fragilité des productions agricoles en circuit court, faiblesse du tissu industriel, secteur des services pléthorique). 	

<p>développement durable (EDD) à partir de la maternelle. Les diplômes professionnels intègrent les enjeux du développement durable.</p>		
<p>Notions et mots- clés : Accessibilité*, Aménagement des territoires*, Changements globaux*, Collectivités territoriales*, Disponibilité*, Territoires*</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation <i>Aménagement*</i>, <i>Conflit d'usage*</i>, <i>Développement</i>, <i>objectifs de développement durable*</i>, <i>Habiter *</i>, <i>Mobilités*</i>, <i>Ressources*</i></p> <p>Capacités travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raconter l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource du territoire de proximité de l'élève. - Analyser un conflit d'usage autour d'une ressource dans le cadre d'une étude de cas ou d'un exemple d'aménagement dans les politiques territoriales (SRADDET, SCOT, PLU, plans climat-énergie, plans de déplacements urbains, plans de gestion des déchets...). - Réaliser le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un ou des objectifs de développement durable. - Imaginer, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à une ressource et répondant aux défis sociétaux (liens avec l'EMC). <p>Repères <i>(en italique, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les cinq principaux pays producteurs et consommateurs d'énergie (renouvelable et non renouvelable).</i> - Deux cas de conflits d'usage, par exemple autour des ressources en eau dans le monde. - Deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire. - Les institutions et les collectivités territoriales impliquées dans un plan ou un schéma d'aménagement dans le territoire de proximité de l'élève. 		<p>Notions et mots-clés <i>Ajouter</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - RUP : Région Ultra Périphérique de l'Union européenne - FEDER : Fonds européen de développement régional - Habitat informel

Thème 2 – Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

<ul style="list-style-type: none"> - Les sociétés sont confrontées à des risques* divers et systemiques* : risques naturels et technologiques, mais aussi sanitaires, économiques, 	<p>Les spécificités territoriales des Drom du fait de leur situation sur la planète (insularité, fréquence des aléas naturels, vulnérabilité et résilience des populations...) seront prises en compte sous la forme d'étude de cas ou par</p>	
---	--	--

<p>géopolitiques, militaires et environnementaux. Ces risques diffèrent selon leur nature et le territoire concerné. Ainsi, le risque climatique* se traduit sous des formes différentes en divers lieux du monde. Les aléas* naturels se combinent à des risques technologiques, industriels et sanitaires, accroissent le risque pour les populations et peuvent favoriser l'instabilité politique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs* des territoires (puissances publiques, citoyens, ONG, entreprises) peuvent renforcer leurs capacités à anticiper, réagir, s'adapter, quelles que soient les perturbations auxquelles ils doivent faire face. Ces différents acteurs développent des systèmes de surveillance, de prévention*, d'éducation aux risques et de gestion de crise*. Les hommes, les sociétés et les territoires témoignent ainsi de leur capacité d'adaptation* en faisant des choix d'aménagement des territoires*. - Les sociétés humaines sont différemment exposées et préparées aux risques. Selon leurs ressources disponibles et l'intensité de l'aléa*, l'aide internationale (ONU, États et ONG) peut être mobilisée pour la gestion et la résolution des crises. En France, l'État (préfets, préfets maritimes, officiers généraux des zones de défense) partage la responsabilité de la gestion des risques avec les collectivités territoriales*. Avec différents acteurs publics et privés, l'État participe également à l'aménagement des territoires exposés à divers risques qui sont analysés et appréhendés de manière systémique*. Des plans de prévention des risques (PPR) réglementent l'utilisation des sols à l'échelle communale. L'État développe également des systèmes d'information et d'éducation des populations aux risques. 	<p>l'étude d'exemples locaux afin d'analyser et d'interroger la « culture du risque » progressivement construite par les sociétés ultra-marines. Ces exemples locaux seront mis en perspective avec d'autres exemples en métropole et ailleurs dans le monde.</p> <p>Le professeur pourra mettre l'accent sur certains risques spécifiques (naturels, technologiques, sanitaires...) aux territoires ultramarins.</p> <p>Ainsi, les différents risques pourront être l'objet d'études, sans oublier la nécessité d'en donner une analyse systémique et de ne pas les cloisonner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les risques naturels</i> : cyclones, séismes, éruptions volcaniques, glissement de terrain, etc. ; - <i>les risques technologiques</i> : barrages, usines, centrales électriques, raffineries de produits pétroliers, centre spatial de Kourou, etc. ; - <i>les risques sanitaires</i> : épidémies, effets de la pollution au chlordécone, cyanurisation des cours d'eau engendrée par l'orpaillage illégal en Guyane, etc. ; - <i>les risques liés au changement climatique</i> : échouages des sargasses, inondations, montées du niveau des mers et océans, amplifications des phénomènes cycloniques, des sécheresses, etc. <p>On évoquera la vulnérabilité, la résilience des populations et le rôle des acteurs, dans les actions de prévention notamment : à cet effet, on mobilisera le Conservatoire du littoral, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), les observatoires volcanologiques, l'Office national des forêts (ONF), l'Union européenne, l'État et les collectivités territoriales, sans oublier les associations de citoyens.</p>	
<p>Notions et mots-clés Adaptation*, Aléa*, Gestion de crise*, Prévention*, Risque*, Risque climatique*, Systémique*</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation <i>Acteurs*, Aménagement des territoires*, Collectivités territoriales</i></p> <p>Capacités travaillées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer un risque climatique dans son contexte et justifier l'organisation de sa gestion. - Analyser le traitement médiatique d'un aléa ou d'un risque et dégager les limites de ce traitement. 		<p>Repères <i>Ajouter</i> Aire régionale de l'Afrique australe</p>

<ul style="list-style-type: none">- Réaliser une production cartographique simple montrant la vulnérabilité d'un territoire.- Construire à titre individuel ou collectif un argumentaire présentant l'intérêt d'un plan de prévention des risques. <p>Repères <i>(en italique, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Cinq exemples localisés de risques majeurs sur des continents différents.- Deux littoraux français (métropolitains et ultramarins) menacés par les effets du changement climatique.- Trois acteurs qui interviennent à des échelles différentes (France et monde) dans la gestion des risques.		
---	--	--